

Assemblée générale du personnel de la santé parapublique vaudoise

8 septembre 2020

19h – 21h Maison du peuple Lausanne (place Chauderon 5)

Chères et chers collègues,

Tout le secteur de la santé s'est mobilisé comme jamais ces derniers mois dans la lutte contre la pandémie du Covid-19. Les conditions de travail ont été difficiles pour une grande partie d'entre nous. La population a montré une forte reconnaissance par des chaleureux applaudissements chaque soir. De nombreuses voix s'élevaient également pour reconnaître la nécessité d'une amélioration des conditions de travail dans la santé. Malheureusement, la situation est loin d'être bonne à l'heure actuelle. Pour le moment, aucune reconnaissance concrète ne vient, ni de la part des employeurs, ni de la part de l'Etat. Bien au contraire, la pression sur les budgets augmente. Reporter la crise sur le personnel est intolérable. Nous devons maintenant choisir quel système sanitaire nous voulons ? Investir dans la santé et permettre à notre société d'être soignée correctement ? Ou continuer à presser le secteur comme un citron dans le but de le privatiser.

Aujourd'hui, il est temps de se mobiliser pour faire valoir nos droits. La situation générée par l'épidémie de COVID-19 nous a obligé à reporter notre assemblée générale mais il devient nécessaire de se réunir pour évoquer ensemble la situation dans le secteur parapublic de la santé, nous vous demandons de retenir le **MARDI 08 septembre de 19h00 à 21h00 à la Maison du Peuple à Lausanne.**

Le combat syndical pour des salaires plus justes et pour des améliorations des conditions de travail dans le secteur parapublic de la santé se poursuit. Les revendications portées par les organisations syndicales et par le personnel qu'elles représentent devront être honorées une fois la crise actuelle passée, il s'agit notamment de :

- L'instauration d'une prime exceptionnelle « COVID-19 » de CHF 2'500.- par mois de crise pour l'ensemble du personnel soumis à la CCT SAN.
- Une majoration de 25% de toutes les heures effectuées en plus du taux contractuel durant cette période.
- Une suspension des licenciements et autres mesures disciplinaires tant que la situation liée à l'épidémie ne sera pas revenue entièrement à la normale.
- L'aboutissement rapide, d'ici à la fin de l'année 2020, du processus de convergence salariale pour la CCT SAN, reconnaissant les années d'expérience et les formations dans la nouvelle grille de référence, à savoir celle de l'Hôpital Riviera-Chablais.
- L'ouverture de nouvelles négociations relatives aux conditions de travail dans le secteur sanitaire parapublic vaudois se rapportant notamment aux conditions de retraite, aux indemnités pour le travail de nuit, du dimanche, des jours fériés et du piquet, et aux protections contre les licenciements.

La lutte continue... !

Poursuivons notre mobilisation et nos actions pour que soit reconnu l'important investissement des travailleuse-eur-s de la santé durant cette période de crise et pour de réelles améliorations salariales dans le secteur sanitaire parapublic vaudois !

SSP Vaud
Av. Ruchonnet 45
CP 1324
1001 Lausanne
monney@ssp-vpod.ch

Féd. Syndicale SUD
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
bernardkrattinger@yahoo.fr

Syna Vaud
Rue du Valentin 18
1004 Lausanne
Thierry.lambelet@syna.ch

ASI Vaud
Ch. de Boisy 49
1004 Lausanne
info@asi-vaud.ch

! À REPRODUIRE, DIFFUSER ET AFFICHER LARGEMENT !